

Antoine Genthon

Le premier employé du Pieux-Secours, le premier appelé, avec le frère Xavier.

D'après les notes manuscrites du frère Marius Drevet

D'après les mémoires du frère Xavier, la première personne à qui le Père André Coindre dirige son invitation à faire partie de la congrégation qu'il pense fonder pour prendre en charge le Pieux-Secours est Antoine Genthon. Il n'accepte pas parce que, selon le frère Xavier, il ne se sentait pas porté à ce genre de vie.

Plus tard, nous le retrouvons comme commis d'une imprimerie où on a imprimé le prospectus du Pieux-Secours de 1818 et les convocations des membres qui aident à financer cette institution¹.

Mais nous possédons également d'autres informations sur lui qui nous sont fournies par sa fiche de conscription pour le service militaire dans laquelle il porte le nom de Jeanthon Antoine :

- Il est né en 1799 et il était donc de la même classe que le père François-Vincent Coindre.
- Il est né à Liège (ex-département de l'Ourthe, Belgique).
- Le document pour son enrôlement dans le service militaire date de 1819, c'est-à-dire après que le Père André lui ait proposé de participer à la fondation de son nouvel institut. Mais, et voici la surprise, il se peut que son refus eût été dû au fait qu'il pensait à devenir prêtre. En effet, il présente comme raison pour être dispensé du service militaire d'être un étudiant ecclésiastique. Sa demande avait été acceptée et sa place fut prise par Claude-François Pirat.

Mais, en fait, nous savons qu'il n'a pas continué ses études ecclésiastiques ni n'a été ordonné prêtre. Cependant, nous pouvons en déduire qu'André Coindre savait bien qui il choisissait pour commencer son œuvre.



¹ Il résolut de former des frères pour remplacer tous les contremaîtres. Il fit part de son dessein à deux des contremaîtres dans lesquels il avait remarqué quelques dispositions pour la vie religieuse; l'un s'appelait Guillaume Arnaud, l'autre Antoine Genthon. Le premier lui répondit que cela demandait un peu de réflexion, attendu qu'il n'y avait jamais pensé. Le second répondit qu'il ne se sentait pas porté à ce genre de vie. En effet, il sortit pour entrer commis dans la librairie de Périsset.

Les Annaires statistiques de la ville de Lyon et du département du Rhône indiquent que les frères Périsset, imprimeurs-libraires, sont établis rue Mercière, n° 33. On leur doit nombre de documents qui intéressent notre histoire, à commencer par le Prospectus du Pieux-Secours, imprimé en 1823 (Mémoires du frère Xavier page 32)